

1  
( N° 172. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. Eug. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jean Rufener.*

---

MESSIEURS,

Par requête adressée au Roi, le 19 août 1836, le sieur Jean Rufener, sapeur-pompier à Anvers, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire faisait partie du 29<sup>me</sup> régiment d'infanterie suisse, au service des Pays-Bas, qui a été licencié à Anvers, le 15 octobre 1829; depuis lors il a servi dans le corps des pompiers de cette ville. Il n'a pu délivrer son acte de naissance, mais il conste par le congé qu'il reçut lors du licenciement du 29<sup>me</sup> régiment suisse, qu'il est né le 21 décembre 1806, à Blumenstein, canton de Berne.

Les avis sont très-favorables et les autorités déclarent que le pétitionnaire a rendu des services pour l'indépendance nationale.

*Le Rapporteur,*

**EUG. DE SMET.**

*Le Président,*

**DU BUS AÎNÉ.**

---